



## **MAITRISE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

### **Directives pour la réalisation du mémoire**

---

La réalisation d'un mémoire de maîtrise exige un investissement important. Afin de faciliter le démarrage de votre projet, le présent document donne quelques lignes directrices.

#### **1. Etape préliminaire**

Avant toute chose, il est essentiel que vous lisiez le document d'orientation, le règlement interne de la maîtrise en sciences de l'éducation et le code d'éthique ; documents contenus dans le « Guide / Programme » de la section des sciences de l'éducation.

Le choix du sujet est important. En effet, le travail de mémoire est un exercice de longue haleine et votre curiosité ainsi que votre motivation seront alimentées par un sujet qui vous tient à cœur.

- Réfléchissez à vos centres d'intérêts et les sujets possibles de votre mémoire puis mettez-les par écrit.
- Pensez à consulter les anciens mémoires de licence ainsi que les travaux d'autres écoles, ils peuvent vous orienter dans une réflexion.

Rappelez-vous que « le mémoire doit témoigner, sur la base d'une construction théorique et/ou de démarches empiriques méthodiques, que l'étudiant-e est capable d'approfondir une thématique en lien avec les enseignements suivis durant son parcours universitaire » (Guide/Programme des sciences de l'éducation, 2008-2009, p. 62). Par démarche empirique méthodique, on peut notamment entendre des enquêtes sociales, des sondages d'opinion, des passations de tests, des récoltes de témoignages, un travail sur des archives. Le mémoire constitue également une occasion d'articuler une intervention de recherche sur le terrain avec des cadres théoriques.

#### **2. Entreprendre la réalisation du mémoire : deux démarches possibles**

a) Le sujet de votre mémoire est déjà cerné :

1. Vous allez à la recherche d'un-e enseignant-e susceptible d'être intéressé-e par votre sujet et de prendre la direction de votre mémoire.
2. Vous obtenez un rendez-vous avec un-e directeur-trice potentiel-le.
3. Vous préparez la première rencontre, en rédigeant une esquisse de votre projet de mémoire (1 à 2 pages) à envoyer par email au directeur/à la directrice de votre mémoire une semaine avant le rendez-vous :
  - le titre provisoire
  - la présentation de votre problématique
  - la liste des concepts à développer dans le cadre théorique
  - la formulation initiale des questions (et hypothèses) de recherche
  - une première réflexion sur la méthodologieCette première rencontre a comme objectifs de :

- décider d'une collaboration entre l'étudiant-e et le-la directeur-trice de mémoire
- s'accorder sur le sujet du mémoire et son orientation
- définir les modalités d'encadrement (attentes de l'étudiant-e et du directeur/de la directrice)
- établir un calendrier de réalisation
- réfléchir aux membres pressentis de la commission. A noter que les membres de la commission sont choisis en fonction de leurs compétences afin de vous encadrer, ils constituent une ressource importante durant toute la durée du mémoire.

b) Vous êtes à la recherche d'un sujet de mémoire :

1. A partir de vos centres d'intérêts, vous repérez un-e ou plusieurs enseignants-es dont les cours ou les intérêts de recherche vous semblent proches des vôtres.
2. Vous obtenez un rendez-vous pour demander à l'enseignant-e de vous aider dans la définition d'un sujet de mémoire. A noter que certain-e-s enseignants-es proposent des listes de thématiques pouvant faire l'objet d'une recherche pour un mémoire. A noter également que les étudiants-es peuvent réaliser leur mémoire dans le cadre de projets de recherche existants au sein d'équipes.

### **3. Etapes de feed-back et révision**

Expérience faite, des rencontres régulières avec votre directeur-trice de mémoire et/ou d'autres membres de votre commission sont très utiles. Il est de votre responsabilité de solliciter ces échanges et d'anticiper vos besoins car la plupart des enseignants sont souvent très occupés et des délais peuvent intervenir. Cela permet d'éviter que votre travail ne parte pas dans une fausse direction ou que vous omettiez certaines pistes de réflexion essentielles.

Lors de chacune de ces réunions, vous pouvez prendre un PV avec toutes les décisions prises ; ce document doit être transmis après chaque séance aux membres qui étaient présents.

### **4. Autres remarques**

Rappelez-vous que le mémoire est censé se conformer à un format scientifique plus ou moins standard (structure, cohérence des différents contenus, articulation des différentes parties, qualité de l'argumentation, ancrage théorique de la question de recherche, application de principes méthodologiques, rigueur des analyses et de l'interprétation, style, orthographe, caractère systématique de la bibliographie, etc.).

En ce qui concerne les sources bibliographiques, à préciser encore qu'il est nécessaire de consulter et de citer les sources originales.

Le travail doit suivre les normes APA concernant les références bibliographiques et les citations. Référez-vous aux documents : « Références bibliographiques. Guide pour les travaux en Sciences de l'éducation » (Pelgrims-Ducrey, 2000) et « Références bibliographiques de documents électroniques » (Charmillot, 2007) que vous trouverez à l'adresse suivante : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/cahiers/cahiers/cahiers-welcome.html>

Pour la dernière lecture du travail final, une version imprimée de votre mémoire est exigée.

Le jury (directeur-trice + commission) doit être composé selon les recommandations contenues dans le règlement interne.